

Bonjour à toutes et tous,

Permettez-moi, en préambule, de remercier Michel, Sébastien et Thomas, les organisateurs de ce colloque, l'ensemble des participants et l'Assemblée nationale de nous accueillir pour discuter avec nos cinq amis – que je salue chaleureusement – du processus de sortie du conflit au Pays Basque.

Avant d'entrer dans le vif du sujet qui nous préoccupe aujourd'hui, il me semble important de faire un détour historique pour mieux comprendre les spécificités du parcours de notre Peuple et de son territoire situé, de nos jours, à cheval entre deux États : les États espagnol et français.

L'existence de notre Peuple a pour constante : la survie et la résistance. Traversé par différentes civilisations, objet des convoitises des royaumes voisins, avec l'anéantissement du royaume de Navarre par l'invasion de Castille au XVI^e siècle, la création des États nations espagnol et français qui a divisé et réprimé le peuple basque, en passant par les guerres carlistes du XIX^e et les 40 années de dictature franquiste, ce n'est qu'un continuum de luttes et de revendications de nos droits à exister en tant que Peuple. C'est à se demander comment il est encore vivant.

Le conflit qu'on a vécu ces dernières décennies prend racine dans la guerre civile de 1936-39 et plus précisément dans le putsch franquiste de 1936. Notre Pays a été anéanti, davantage que d'autres provinces de l'État espagnol car à leurs yeux nous étions des séparatistes avant d'être républicains. Cet état de fait est parfaitement résumé dans la maxime franquiste : « mieux vaut une Espagne rouge que divisé ».

C'est dans les ténèbres du franquisme avec une culture et une langue interdites, avec une répression féroce qui terrassait notre peuple, qu'ETA (*Euskadi ta Askatasuna* pour « Pays Basque et liberté ») est née, comme un espoir de renaissance de ce peuple réprimé, avec pour objectif principal d'atteindre le droit à décider par nous-mêmes de notre propre avenir. ETA est le fruit de la génération des enfants de ceux et celles qui avaient perdu au Pays Basque la guerre contre le franquisme. Et c'est aussi pendant cette même période franquiste, que le conflit au Pays Basque va progressivement s'inscrire dans la spirale de la violence. De la même façon que Gernika a participé à faire connaître la barbarie fasciste à travers le monde, **le procès de Burgos** en 1970 contre des militants de l'ETA a permis au monde d'ouvrir les yeux sur une double réalité : la continuité d'un régime totalitaire et que notre lutte n'était pas seulement antifranquiste mais aussi, une lutte de Libération nationale et sociale. Ces droits qui nous étaient refusés pendant la dictature, ont continué à l'être sous la jeune démocratie espagnole qui émane de la réforme du franquisme et non d'une rupture qui aurait pu permettre d'établir les responsabilités des acteurs de l'ancien régime.

Depuis le début, le but premier du MLNV a été de mettre un terme à l'affrontement violent et d'arriver à la résolution du conflit. Je ne peux que regretter, avec une grande amertume, que cette fin de l'affrontement violent ne soit arrivée que trop tardivement. La violence, qui n'a jamais été une fin en soi, a causé malheureusement des pertes irréversibles et des victimes des deux côtés, qu'il est, primordial pour tous de reconnaître.

Si la fin de la violence ne peut répondre qu'aux seules considérations politiques, **la dimension éthique est ici primordiale**. Une dimension qui a été malheureusement trop longtemps négligée par les effets pervers de la spirale de la violence réciproque qui n'a eu de cesse de s'aggraver. Cette spirale nous a rendu insensibles, réciproquement, face aux **souffrances** vécues par les deux parties adverses.

On le dit trop souvent, qu'il est plus facile de commencer une guerre que d'y mettre un terme. Parce qu'une fois qu'un conflit violent a commencé, c'est la logique de haine et de vengeance qui prend le dessus, dénaturant de fait, les origines du conflit.

Et c'est précisément **cette considération éthique** qui m'a poussé à m'engager activement

dans la résolution du conflit au Pays Basque. Il devenait urgent à mes yeux de sortir le conflit au Pays Basque de cette spirale de la violence.

Ce processus de résolution a été marqué par plusieurs tentatives de négociations qui avaient chacune leurs spécificités : en 89 à Alger, en 98 à Zurich, en 2005 à Genève et en 2011 à Oslo. Pour que ce processus soit enclenché, il a fallu la convergence de différents facteurs. Ces facteurs qui étaient nécessaires – mais qui ont été hélas insuffisants comme la suite des événements nous l’a montré – peuvent être résumés en deux points :

- Premièrement, les deux parties en conflit sont arrivées à la conclusion que la confrontation se trouvait dans une impasse ;
- Et deuxièmement, les deux parties avaient la nette perception que, de part et d’autre, une issue négociée était possible au conflit.

Ces deux postulats émanaient d’analyses plus profondes que nous développions à l’époque et qui concernaient :

- La situation géopolitique internationale du moment ;
- La situation de l’Union Européenne et de ses divers intérêts avec l’État espagnol ;
- La situation générale dans l’État espagnol ;
- La situation de l’éventail socio-politique et de la société civile au Pays Basque ;
- La situation du MLNV ;
- Et, la situation d’ETA.

En tant que partie impliquée dans la recherche d’un chemin pour que le conflit puisse être résolu par la voie des négociations, il nous a fallu travailler en interne à une compréhension fine et profonde de ce qu’impliquait une négociation, en l’occurrence avec l’État espagnol et son représentant, le gouvernement en place. Il nous a fallu appréhender le fait que ces négociations n’allaient jamais être linéaires, qu’elles allaient être semées d’embûches, qu’il était possible que l’État espagnol ne tienne pas forcément ses promesses et que pour que les accords soient entérinés et mis en pratique, il fallait deux leviers :

- Un levier international avec des facilitateurs, des médiateurs (ONG et institutions internationales) et des États ;
- Et un second levier local, notre peuple, qui devait s’approprier pleinement les accords et faire pression démocratiquement sur l’État espagnol pour qu’il mette en pratique ces accords.

Au niveau international, le chemin a été long et sinueux au sens où il nous a fallu travailler à la recherche d’éléments et d’organismes qui devaient remplir le rôle de facilitateurs afin de nous aider à la construction d’un pont qui allait nous mener à rencontrer l’autre partie et à aplanir les aspérités afin de déboucher sur les premiers pourparlers. Cela a été **une grosse partie de mon travail**.

Concrètement, il nous faut souligner que le gouvernement algérien a tenu ce rôle de facilitateur lors des négociations d’Alger en 1989 – auxquelles j’ai travaillé à la mise sur pied avant d’être arrêté en France – en nous garantissant : un territoire, des infrastructures et des garanties de sécurité nécessaires à toutes négociations.

Dans la même dynamique, il nous faut souligner l’énorme travail développé à partir des années 2000 par HD, le Centre pour le dialogue humanitaire basé à Genève. Ces hommes et femmes – que j’ai bien connus et dont certains sont devenus des amis [*ce n’est pas le lieu ici de développer cet aspect, mais cette dimension humaine est un facteur non négligeable dans ces processus*]. Ces hommes et femmes, donc, ont permis d’obtenir le soutien d’États européens comme la Suisse, la Norvège ou la France dans les processus de 2005-2007 à Genève et 2011-2013 à Oslo et les garanties nécessaires à notre délégation pour pouvoir effectuer notre travail de négociateur vers la résolution du conflit et donc de ses conséquences. Malheureusement, la France a ensuite fait fi de ce compromis entre États, ce qui s’est traduit en ce qui me concerne par deux poursuites entamées par la justice française pour « association de malfaiteurs à buts terroristes » considérant comme telles le fait que j’ai participé

activement à la délégation du MLNV pour préparer et mener les négociations avec l'État espagnol en 2005-2006 puis en 2011-2013.

[Permettez-moi, ici, d'ouvrir une parenthèse et de saisir cette occasion pour exprimer publiquement ma gratitude et mes vifs remerciements à l'ensemble des personnalités internationales qui se sont mobilisées à grande échelle et travaillent d'arrache-pied pour organiser internationalement ma défense. Je referme ici cette parenthèse qui m'était chère.]

Dans l'histoire de ces négociations, au-delà du rôle des facilitateurs, il y a des aspects internes, externes et collatéraux qui permettent que le train prenne ou non la bonne voie. Nous pouvons citer ici différents exemples qui ont eu un impact déterminant pour la suite des événements :

- Par exemple, au moment où une très forte tension, alimentée par des violences réciproques, régnait au Pays Basque, les rencontres secrètes de 2002 à 2004 entre militants de la gauche indépendantiste et du parti socialiste pour préparer le terrain de ces négociations ;
- Autre exemple, l'attitude négationniste et obtuse du président Aznar en 2004 lors des attentats jihadistes de Madrid, qui ont permis, malgré ces manœuvres, l'alignement des astres dans le sens d'une ouverture vers la résolution du conflit par des négociations avec le parti socialiste qui arrivait au gouvernement ;
- Ou encore, en 2011, les attitudes obstructionnistes et irrespectueuses du gouvernement Rajoy qui ne donnera pas suite aux accords d'État (et la feuille de route) signés par le gouvernement précédent de José Luis Rodríguez Zapatero. Ce qui privera l'État espagnol et le Pays Basque d'une résolution du conflit dans des paramètres négociés, par les deux parties, basés pourtant sur des standards internationaux.

Suite à cette volte-face du gouvernement espagnol, l'ETA, en suivant les engagements pris dans les compromis des accords de la conférence d'Aiete, dirigée par Kofi Annan, a mis fin à la lutte armée le 20 octobre de 2011 et a mis en marche, faute de tiers, un instrument inédit dans la résolution des conflits : **l'unilatéralité**.

Et c'est par l'implication forte de la société civile du Pays Basque Nord et de la communauté internationale que nous avons pu réussir le 8 avril 2017 le désarmement de façon sûre et ordonnée, et, qu'un an plus tard, a eu lieu la dissolution de l'Organisation.

Il est important ici de souligner, par contraste avec l'implication des États, la constance indéfectible du Centre pour le dialogue humanitaire dans son accompagnement tout au long de ce cycle. Et c'est, précisément, depuis le Centre HD que j'ai pu annoncer le 3 mai 2018 à Genève l'autodissolution de l'ETA.

Si nous avons pu franchir unilatéralement cette série de portes (fin de la lutte armée, désarmement et autodissolution), nous arrivons aujourd'hui aux limites de cette voie pour résoudre les conséquences du conflit.

Par conséquent du conflit, j'entends les questions liées à la reconnaissance de toutes les victimes, les réparations, la résolution des questions liées aux prisonnières, exilées et déportées et les conditions de non répétition des faits selon les principes de la justice transitionnelle.

Ici, il me semble important de s'arrêter sur un point qui me paraît central : faire la paix avec son ennemi, malheureusement, n'implique pas automatiquement la résolution pleine et entière d'un conflit. Et, dans l'absolu, ce n'est pas parce qu'il n'y a plus de violence que la paix peut être pensée comme pérenne si le conflit et les conséquences de celui-ci ne sont pas résolus.

C'est pourquoi il est primordial de résoudre sur le fond les conséquences des conflits.

S'il est à noter que, ces derniers mois, il y a eu des rapprochements de prisonniers, nous sommes, comme nous l'avons dit, encore loin de la résolution de l'ensemble des conséquences du conflit.

Pour que nous arrivions à ces fins, il nous faudra l'appui de la médiation internationale et un

travail accru de la société civile, comme ce fût le cas lors du désarmement, afin que les gouvernements français et espagnol acceptent, dans l'intérêt de tous, de traiter de l'entièreté de ces questions qui nous permettraient de dépasser ce conflit et d'assurer une paix juste et durable pour tous.

Je vous remercie de votre attention.